

**DYNAMIQUE INSERTION
EMPLOI**

**14 BOULEVARD PICASSO
62320 DROCOURT**

Hénin-Beaumont, le 05 Juin 2024

R A P P O R T S
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT LEGALIS

293, AVENUE DE LA POLONIA – ZAC DU BORD DES EAUX

BP 50025 – 62251 HENIN-BEAUMONT CEDEX

**DYNAMIQUE INSERTION
EMPLOI**

**14 BOULEVARD PICASSO
62320 DROCOURT**

Hénin-Beaumont, le 05 Juin 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023



DYNAMIQUE INSERTION EMPLOI

**14 BOULEVARD PICASSO
62320 DROCOURT**

Hénin-Beaumont, le 05 Juin 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Dynamique Insertion Emploi relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Dynamique Insertion Emploi à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons



procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des autres créances et créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association Dynamique Insertion Emploi à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Hénin-Beaumont, le 05 Juin 2024

SARL AUDIT LEGALIS,
Représentée par Jean-Marie COUVEZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 532	3 806	1 726		1 726		
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	39 000		39 000	39 000			
	Constructions	1 228 489	85 011	1 143 478	1 191 794	48 316	4.05	
	Installations techniques Matériel et outillage	473 275	263 280	209 996	239 263	29 267	12.23	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	1 000		1 000	1 000				
Autres titres immobilisés	690		690	690				
Prêts								
Autres	7 254		7 254	4 214	3 040	72.14		
Total I	1 755 240	352 096	1 403 144	1 475 961	72 817	4.93		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	207 082		207 082	229 777	22 695	9.88	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	282 384		282 384	342 223	59 839	17.49	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	404 723		404 723	370 959	33 764	9.10	
Charges constatées d'avance (2)	18 893		18 893	20 486	1 593	7.78		
Total II	913 081		913 081	963 444	50 363	5.23		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 668 322	352 096	2 316 225	2 439 405	123 180	5.05		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	10 000		20 000		10 000	50.00
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	858 871		869 499		10 628	1.22	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	34 833		10 628		24 205	227.75	
Situation nette (sous total)	834 038		878 871		44 833	5.10	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	361 014		391 758		30 745	7.85	
Provisions réglementées							
Total I	1 195 051		1 270 629		75 578	5.95	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	3 827				3 827	
	Provisions pour charges	25 613		34 153		8 541	25.01
	Total III	29 440		34 153		4 714	13.80
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	691 038		753 515		62 476	8.29
	Emprunts et dettes financières diverses	63 643		66 000		2 357	3.57
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	62 270		62 361		91	0.15
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	233 538		220 589		12 949	5.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 658		24 845		10 188	41.01
	Autres dettes	26 588		7 313		19 276	263.59
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV	1 091 735		1 134 623		42 889	3.78	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 316 225		2 439 405		123 180	5.05	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 091 735 1 134 623

DELEHAYE AUDIT & CONSEIL



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 885	155	1 730	NS
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	280 468	306 208	25 740	8.41
Ventes de dons en nature	31 655	38 082	6 427	16.88
Ventes de prestations de service	767 892	730 633	37 259	5.10
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	381 760	364 428	17 332	4.76
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 727 302	1 699 443	27 859	1.64
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4 887	1 148	3 739	325.68
Total I	3 195 848	3 140 097	55 752	1.78
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	733 651	704 380	29 271	4.16
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	89 064	83 603	5 461	6.53
Salaires et traitements	1 955 143	1 939 976	15 166	0.78
Charges sociales	268 900	240 101	28 799	11.99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	128 145	101 521	26 624	26.22
Dotations aux provisions	25 613		25 613	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6 812	2 005	4 807	239.77
Total II	3 207 328	3 071 587	135 740	4.42
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 479	68 510	79 989	116.76

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 732	1 341	2 391	178.36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	3 732	1 341	2 391	178.36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	8 914	10 201	1 287	12.62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	8 914	10 201	1 287	12.62
2. Résultat financier (III-IV)	5 182	8 860	3 678	41.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	16 661	59 650	76 310	127.93
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	418		418	
Sur opérations en capital	32 945	36 012	3 068	8.52
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	33 363	36 012	2 650	7.36
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	36 339	82 059	45 720	55.72
Sur opérations en capital	11 369	24 231	12 861	53.08
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 827		3 827	
Total VI	51 535	106 290	54 755	51.51
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	18 172	70 278	52 105	74.14
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 232 943	3 177 450	55 493	1.75
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 267 776	3 188 078	79 699	2.50
5. EXCEDENT OU DEFICIT	34 833	10 628	24 205	227.75

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature		61 821	61 821	100.00
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL		61 821	61 821	100.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens		61 821	61 821	100.00
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL		61 821	61 821	100.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 316 225.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 195 848.34 Euros et dégagant un déficit de 34 833.09- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

ACTIVITE :

Depuis sa création en 1996, l'Association Dynamique Insertion Emploi développe les savoir-faire, les compétences et les performances des personnes accompagnées tout en prônant la « Primauté de l'Humain sur le profit ».

Dynamique Insertion Emploi dispose d'un agrément Atelier Chantier d'Insertion pour des activités d'Entretien d'Espaces Verts et de Ressourcerie et, depuis décembre 2017, d'un agrément Entreprise d'Insertion pour développer un Atelier Rénovation d'objets et meubles.

L'association intervient dans les 4 secteurs d'activité suivants :

Recyclage : Dynamique Insertion Emploi collecte, trie et conditionne chaque année près de 2.000

tonnes de déchets d'activité économique (emballages, métaux et ferraille, etc.) pour leur valorisation dans des usines de traitement et les réintroduire dans un nouveau cycle de fabrication.

Ressourcerie : L'association collecte, tri, répare des objets usagés (meubles, objets de décoration, bibelots, textile et linge, vaisselle, livres, électroménager, ordinateurs, écrans, outils de bricolage et de jardinage, etc.) pour leur donner une seconde vie dans ses magasins solidaires.

En 2023, les ventes ont été réalisées dans les 4 magasins situés sur Drocourt, Evin-Malmaison, Hénin-Beaumont et Courrières.

L'activité est certifiée ISO 9001.

Depuis 2023, la ressourcerie est également certifiée 45001 Santé Sécurité au Travail.

Rénovation : L'Atelier Rénovation propose à ses adhérents des prestations sur mesure de réparation, sablage et relooking de tous types d'objets en bois (meubles, cadres, volets, portes, éléments de cuisine, etc.)

Espaces Verts : L'association effectue des travaux d'entretien d'espaces verts essentiellement pour les collectivités locales et les entreprises.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

MISSION :

Dynamique Insertion Emploi a pour but l'insertion sociale et professionnelle de personnes en grandes difficultés, éloignées de l'emploi.

Dans ces différentes activités, l'association emploie, forme et accompagne des salariés en insertion avec pour objectif de les mener vers des sorties positives de retour à l'emploi.

SALARIES :

L'association a employé 97 salariés en ETP en 2023 dont 16 salariés permanents;

LOCATION IMMOBILIERE - SYMEVAD :

Dans les comptes 2023, la mise à disposition des équipements et locaux par le Symevad a été constatée pour un montant de 185 000€.

Cette valeur locative figure en charge compte 613212 "location immobilière" et en produit compte 74330 "subvention Symevad".

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Liste des magasins :**

En 2023, les magasins actifs ont été les suivants :

- Drocourt
- Evin Malmaison
- Hénin Beaumont
- Courrières

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 420	2 112
Terrains	39 000		
Constructions sur sol propre	1 219 369		
Installations générales agencements aménagements des constructions	4 664		4 455
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	208 779		42 718
Installations générales agencements aménagements divers	20 622		9 908
Matériel de transport	216 765		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 928		4 065
Immobilisations corporelles en cours			1 224 745
Avances et acomptes			2 237
	TOTAL	1 732 128	1 288 127
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés	690		
Prêts, autres immobilisations financières	4 214		3 440
	TOTAL	5 904	3 440
	TOTAL GENERAL	1 741 453	1 293 679

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 532	5 532
TOTAL				
Terrains			39 000	39 000
Constructions sur sol propre			1 219 369	1 219 369
Installations générales agencements aménagements constr.			9 119	9 119
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		44 529	206 968	206 968
Installations générales agencements aménagements divers			30 530	30 530
Matériel de transport		7 981	208 784	208 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 993	26 993
Immobilisations corporelles en cours		1 224 745		
Avances et acomptes		2 237		
TOTAL		1 279 492	1 740 764	1 740 764
Autres participations			1 000	1 000
Autres titres immobilisés			690	690
Prêts, autres immobilisations financières		400	7 254	7 254
TOTAL		400	8 944	8 944
TOTAL GENERAL		1 279 892	1 755 240	1 755 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 420	386		3 806	
Constructions sur sol propre		31 950	51 829		83 779	
Installations générales agencements aménagements constr.		290	941		1 232	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		129 424	33 726	33 837	129 313	
Installations générales agencements aménagements divers		12 122	2 068		14 190	
Matériel de transport		77 036	34 207	7 704	103 539	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 250	4 988		16 238	
TOTAL		262 072	127 759	41 541	348 290	
TOTAL GENERAL		265 493	128 145	41 541	352 096	
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	386				
Constructions sur sol propre		51 829				
Instal.générales agenc.aménag.constr.		941				
Instal.techniques matériel outillage indus.		33 726				
Instal.générales agenc.aménag.divers		2 068				
Matériel de transport		34 207				
Matériel de bureau informatique mobilier		4 988				
TOTAL		127 759				
TOTAL GENERAL		128 145				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	20 000			10 000	10 000
Report à nouveau	869 499	10 628-		0	858 871
Excédent ou déficit de l'exercice	10 628-	10 628		34 833	34 833-
Situation nette	878 871			44 833	834 038
Subventions d'investissement	391 758			30 745	361 014
TOTAL I	1 270 629			75 578	1 195 051

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	34 153	29 440	34 153		29 440
TOTAL	34 153	29 440	34 153		29 440

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 325		6 325		
TOTAL	6 325		6 325		
TOTAL GENERAL	40 478	29 440	40 478		29 440

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles

	25 613	40 478
	3 827	

Les autres provisions pour risques et charges de 34 153 euros relatives au projet ECOMOBILIER pour 2018 ont été reprises en 2023, le risque étant considéré éteint.

Des provisions pour risques ont été dotées en 2023 pour un montant total de 29 440 euros dont 3 827 euros concernant un litige prud'homal et 22 612 euros concernant un risque de moins value de la subvention FSE 2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 254	0	7 254
Autres créances clients	207 082	207 082	
Personnel et comptes rattachés	545	545	
Divers état et autres collectivités publiques	260 026	260 026	
Débiteurs divers	12 230	12 230	
Charges constatées d'avance	18 893	18 893	
TOTAL	506 029	498 775	7 254

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	691 038	68 331	251 985	370 722
Emprunts et dettes financières divers	63 643	9 429	37 522	16 692
Fournisseurs et comptes rattachés	62 270	62 270		
Personnel et comptes rattachés	103 492	103 492		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 855	87 855		
Autres impôts taxes et assimilés	42 191	42 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 658	14 658		
Autres dettes	26 588	26 588		
TOTAL	1 091 735	414 814	289 507	387 414
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 755			

Evaluation des matières et marchandises

Dans le cadre de l'activité de ressourcerie, l'association Dynamique Emploi insertion assure la gestion d'un stock de marchandises ; Ce stock n'est pas constaté en comptabilité.

Ce stock représente une valorisation de l'ordre de 25 000€ au 31/12/2023.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	21 060
Autres créances	272 111
Total	293 171

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	921
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 554
Dettes fiscales et sociales	126 256
Autres dettes	20 001
Total	169 733

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		18 893
Total		18 893

Subventions d'équipement

L'association DIE a bénéficié de subventions d'équipement. Celles-ci sont reprises chaque année au compte de résultat au même rythme que les dotations aux amortissements des immobilisations financées.

Subvention Chariot élévateur = 10 000 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 6 953 euros
Quote part reprise en 2023 = 2 000 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 8 953 euros

Subvention Glutton = 10 000 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 10 000 euros
Quote part reprise en 2023 = 0 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 10 000 euros

Subvention invest Agefiph = 1 246 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 238 euros
Quote part reprise en 2023 = 178 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 416 euros

Subvention invest FDI Matériel 2021 = 10 697 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 8 304 euros
Quote part reprise en 2023 = 1 425 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 9 729 euros

Subvention invest FDI 2021 Master = 20 375 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 62 euros
Quote part reprise en 2023 = 4 075 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 4 137 euros

Subvention invest FDI 2021 Mat véhicule = 37 424 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 15 809 euros
Quote part reprise en 2023 = 5 468 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 21 277 euros

Subvention invest Batiment = 349 820 euros
Cumul repris au résultat au 31/12/2022 = 9 166 euros
Quote part reprise en 2023 = 14 869 euros
Cumul repris au 31/12/2023 = 24 035 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	95
Total	97

Valorisation des contributions volontaires

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 089 euros au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

L'association DIE dispose d'un découvert bancaire autorisé à hauteur de 25 000€.
Celui ci est garanti à hauteur de 50% par le Pas de Calais actif.

Engagements reçus

L'association DIE dispose d'un découvert bancaire autorisé à hauteur de 25 000€.
Celui ci est garanti à hauteur de 50% par le Pas de Calais actif.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGULARISATION PRODUITS EXERCICES ANTERI	418	772000
- CESSION IMMOBILISATIONS	2 200	775000
- QUOTE PART SUBV REPRISE AU COMPTE DE RES	30 745	777000
Total	33 363	
Charges exceptionnelles		
- CONTRAVENTION	135	67122002
- REGULARISATION SOLDE TRESO	665	67180000
- REMBOURSEMENT ASSURANCE	1 265	67180000
- SOLDE FSE 2022 NON PERCU	16 195	67180000
- REGUL MOINS VALUE BRSA 2022	4 025	67180000
- ASSURANCE GROUPAMA 2022	10 107	67200000
- FACTURE BKF 2022	720	67200000
- FACTURES HAYON NORD SERVICE EX ANT	2 512	67200002
- FACTURE AFPA EX ANTERIEUR	715	67200002
- VNC IMMOS CORPORELLES SORTIES	11 369	67520000
- VNC IMMOS FINANCIERES SORTIES	400	67560000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- DOTATION PROVISION RISQUE EXCEPTIONNEL	3 827	68750000
Total	51 935	



**DYNAMIQUE INSERTION EMPLOI
14 BOULEVARD PICASSO
62320 DROCOURT**

Hénin-Beaumont, le 05 Juin 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres de l'Association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR VOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Par ailleurs, en application de l'article L 612-5 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Bail à titre précaire consentie par la ville de Drocourt pour les locaux situés 77 route d'Arras à Drocourt, à compter du 1er septembre 2016 (rez-de-chaussée du bâtiment, un hangar en partie et les parkings extérieurs et intérieurs. Références cadastrales AC50-51-52-53 et 54)
Montant constaté en charges sur l'exercice : 12 713.16 €.
Administrateur concerné : Mr Bernard CZERWINSKI, vice-président

**Jean-Marie COUVEZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Pour la SARL AUDIT LEGALIS**

